



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la commission « ad hoc » relatif au préavis No. 14/2018 concernant la demande de crédit de CHF 624,500,- TTC concernant le réseau de distribution d'eau et d'égouts au chemin des Granges.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 29 octobre 2018 à la commune d'Arzier-Le Muids, en présence de Madame la Municipale Elvira Rölli, du Chef de Service Monsieur Christian Vuilliomonet, et Monsieur Sebastien Miaz de l'entreprise Miaz et Weisser S.A. que nous remercions chaleureusement pour leur disponibilité et leurs réponses claires et précises à nos questions.

Commentaires généraux :

Contrairement aux débats qui avaient découlés du préavis Municipal No. 4/2018 qui traitait du même sujet en complément de la rue de l'Eglise, la commission estime que ce préavis est complet et que nous avons obtenu des réponses satisfaisantes aux questions posées. Les réponses obtenues concernaient les appels d'offre, les coûts supplémentaires pour les propriétaires concernés, la remise en état du chemin après les travaux, la collaboration avec les entreprises tierces et la gestion du ruisseau traversant les parcelles.

Enfin, la commission rappelle que la séparation des eaux est obligatoire et que les travaux de réparation sur le réseau actuel coûtent CHF 4'000 à CHF 5'000 par intervention.

Propositions d'amendements:

Aucun

Conclusion:

Après avoir pris connaissance du Préavis Municipal No. 14/2018 en avoir débattu avec la Municipalité, la Commission a conclu à son acceptation tel que proposé.

Jacqueline Burbidge Rainsley

Présidente



Eric Jaquet

Membre



Nicolas Vout

Membre



Patrick Koenig

Excusé

Christophe Rossier

Excusé